

# INTERVIEW DE

## MIREILLE DISPOT

PAR GILLES LOCKHART

### PARCOURS D'UNE FEMME DANS LE SYNDICALISME

*Secrétaire nationale de la CFE-CGC à l'Égalité des chances de 2019 à 2023, Mireille Dispot a effectué une carrière de cadre et cadre dirigeante au sein des Caisses d'allocations familiales de l'Île-de-France. Son parcours syndical lui confère une expérience à tous les niveaux de la CFE-CGC : Syndicat national des personnels de direction des organismes de sécurité sociale (SNPDOSS), union départementale, union régionale et Confédération. Elle revisite son parcours pour Echochim.*



**MIREILLE DISPOT  
SECRÉTAIRE NATIONALE  
DE LA CFE-CGC À  
L'ÉGALITÉ DES CHANCES  
DE 2019 À 2023**

#### **QUEL SOUVENIR AVEZ-VOUS DE VOTRE PREMIÈRE EXPÉRIENCE SYNDICALE ?**

Mon engagement syndical a été suscité par la rencontre de militantes et de militants de conviction qui m'ont ouvert la voie sur le champ des possibles. Et ma première expérience syndicale en tant que formatrice m'a tout de suite fait prendre conscience de l'importance de l'expertise pour donner un fondement aux revendications et asseoir leur légitimité. J'ai aussi compris très vite la nécessité de faire partie d'un collectif qui affiche des convictions et qui porte des propositions. Outre que cela donne un nouvel éclairage à son parcours professionnel, c'est à la fois rassurant et stimulant. On y gagne dans les deux sens : je donne au collectif mais je reçois aussi beaucoup de lui.

#### **QUEL A ÉTÉ LE MOTEUR DE VOTRE ENGAGEMENT PUIS DE VOTRE MOTIVATION DURABLE ?**

C'est le fait de contribuer à faire avancer le collectif et de défendre de vraies valeurs. Un engagement syndical n'est jamais anodin car il ne peut être qu'entier. J'ai choisi la CFE-CGC car c'est le syndicat de l'encadrement, ce qui correspond à mon statut, et que ce syndicat a des valeurs, ce qui correspond à mes attentes. Après avoir occupé plusieurs mandats départementaux, j'ai eu la chance d'intégrer la confédération où il m'a été demandé d'apporter ma contribution dans des projets politiques nationaux touchant la protection sociale. Cette expérience très formatrice m'a motivée à poursuivre mon engagement. C'est ainsi que j'ai pu accéder aux différentes étapes d'un parcours de militant confédéral : experte, déléguée nationale et secrétaire nationale.

#### **QUE SIGNIFIE SELON VOUS ÊTRE UNE FEMME SYNDICALISTE EN 2023 ?**

Une femme syndicaliste est une femme engagée qui n'a pas peur de soutenir ses convictions et de le faire savoir. C'est aussi une femme qui doit faire face à des contraintes de vie particulières du point de vue de son articulation entre sa sphère public et sa sphère privée. Les réunions se tiennent souvent à des horaires incompatibles avec une vie de famille. Le caractère national d'un mandat oblige à des déplacements fréquents dans toute la France. Il faut donc faire preuve d'une large disponibilité pour accompagner les adhérents. Si ces contraintes ne sont pas différentes de celles auxquelles sont confrontés les hommes syndicalistes, j'ai le sentiment que pour ces derniers le gap est moins grand car, dans la plupart des cas, ce ne sont pas eux qui sont en première ligne sur les tâches domestiques et de parentalité.

**SUITE ...**

### **DE QUELLE RÉUSSITE DANS VOTRE CARRIÈRE SYNDICALE ÊTES-VOUS LA PLUS FIÈRE ?**

Quel que soit le petit pas franchi, dès lors qu'il se traduit par une avancée, c'est déjà beaucoup de satisfaction pour une syndicaliste. Les sujets d'amélioration en ce qui concerne les droits des femmes sont si nombreux qu'ils constituent un combat permanent. Il faut beaucoup de conviction, du sens politique et de la connaissance des dossiers. Le projet de loi sur la réforme des retraites est une bonne illustration de la force de conviction qu'il a fallu développer pour mettre en exergue la dégradation de la situation des femmes qu'il instaure. Le gouvernement a semblé en prendre seulement conscience.

### **AVEZ-VOUS COMMIS DES ERREURS DURANT VOTRE PARCOURS SYNDICAL, DANS VOS DÉCISIONS OU VOS COMBATS ?**

J'ai probablement, comme tout un chacun, commis des erreurs mais ni dans la stratégie ni dans les objectifs. L'amélioration du droit des femmes a toujours été ma trajectoire et je n'en ai jamais dévié. J'ai été élue Secrétaire nationale pour porter des propositions qui visent à une véritable égalité des chances au sein des salariés parmi lesquelles figure la non-discrimination. Le droit des femmes et l'égalité entre les hommes et les femmes ont toujours fait partie de cet engagement.

### **VOUS EST-IL ARRIVÉ QU'ON VOUS FASSE RESSENTIR UN MANQUE DE LÉGITIMITÉ DANS VOS FONCTIONS. CAR VOUS ÉTIEZ UNE FEMME OU DE SUBIR DU SEXISME DANS LA SPHÈRE SYNDICALE ?**

Je n'ai jamais ressenti un manque de légitimité dans mes fonctions car je m'efforce toujours de sous-tendre mes propositions par des arguments objectivés. Il me semble que le sexisme dans la sphère syndicale n'est probablement pas différent de celui qui s'exerce ailleurs. Je pense toutefois, qu'il y a eu une réelle prise de conscience à la CFE-CGC dans la mesure où il existe maintenant des principes opposables et des règles, notamment dans le domaine de la représentativité.

J'anime par ailleurs un groupe de référents fédéraux baptisé EquationS dont les membres sont, dans les branches, les « soldats » chargés de veiller à la bonne prise en compte des règles de parité et d'égalité. A l'occasion du 8 mars, journée internationale du droit des femmes, la CFE-CGC a mis en ligne un guide pour aider à la négociation de l'égalité femmes-hommes en entreprise. Ce nouvel outil permet de jalonner le terrain et de porter des propositions d'amélioration dans les branches professionnelles

### **TROUVEZ-VOUS QUE LES FEMMES SYNDICALISTES SONT ENCORE PARFOIS CANTONNÉES AUX REVEN- DICATIONS SUR L'ÉGALITÉ ET QU'ELLES SE VOIENT DÉNIER LA CAPACITÉ D'INCARNER UN LEADERSHIP PLUS GÉNÉRAL ? ONT-ELLES UNE RESPONSABILITÉ DANS CELA ?**

Je pense que la légitimité des femmes à incarner un leadership est devenue une réalité dans le syndicalisme comme ailleurs. Mais il reste beaucoup de choses à changer car les constats sont rudes : les femmes sont plus diplômées que les hommes et pourtant ce sont elles qui occupent les emplois les moins qualifiés et les plus précaires et qui se heurtent toujours au plafond de verre. La mixité au sein des métiers garantit la culture de l'égalité et pourtant le salaire des femmes reste inférieur de 20 % à celui des hommes. La conciliation des temps de vie est bénéfique pour tous et pourtant ce sont les femmes qui supportent, la plupart du temps, la charge mentale domestique.

La loi du 24 décembre 2021 visant à accélérer l'égalité économique et professionnelle, dite loi « Rixain », a ouvert la voie à une plus grande mixité dans les fonctions de direction de certaines entreprises. Est-ce la posture des femmes qui en constitue un frein ? Je ne le crois pas. Il faut aborder la problématique de façon plus large en mettant en place des mesures plus contraignantes en matière d'égalité salariale : aller au-delà de l'Index de l'égalité professionnelle hommes-femmes ; améliorer le congé parental et le congé maternité pour viser à un véritable équilibre ; et surtout, conduire un réel travail de fond pour changer les mentalités concernant l'évolution des rôles genrés dans notre société. Les femmes sont à même de porter ces combats et certains hommes s'y associent.

### **QUELLES SONT VOS AMBITIONS POUR LES ANNÉES À VENIR ?**

J'ai une seule ambition : mettre en place une « Equation » parfaite entre les femmes et les hommes lesquels constituent des entités, certes, différentes mais dépendantes les unes des autres. Cette vérité remonte à la nuit de temps... sinon il faudrait changer le monde humain ! Et n'oublions pas le slogan confédéral de la CFE-CGC : « Avec des Elles on va plus loin » !